

Lettre à envoyer en recommandé avec A.R

Lettre type pour intervenir sur un fond voisin

Objet : Débroussaillage obligatoire – mise en place de la loi forestière article L 134-6

Madame, Monsieur,

Je suis propriétaire d'une construction située sur la parcelle cadastrée (n° section et n° de parcelle), commune du PLAN DE LA TOUR.

La réglementation impose un débroussaillage sur un rayon de 50 m autour des murs de ma construction. Vu son implantation, le périmètre de débroussaillage déborde sur votre parcelle cadastrée (section et n° de parcelle) pour une profondeur de X mètres.

Par la présente, je me permets de vous demander si vous comptez faire lesdits travaux de débroussaillage. Dans le cas contraire, je sollicite votre autorisation de pénétrer sur votre terrain afin d'y réaliser les opérations réglementaires de débroussaillage dont j'ai la charge afin qu'elles soient conformes aux prescriptions techniques départementales stipulées dans l'arrêté préfectoral du 30 Mars 2015. Ces prescriptions impliquent de faire une éclaircie dans les arbres afin d'espacer les feuillages. Le bois coupé reste votre propriété.

Conformément à l'article R 131-14 et L 131-12 du code forestier, je vous informe que, à défaut d'autorisation donnée sous un délai d'un mois, les obligations de débroussaillage affectant votre parcelle seront mises à votre charge.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame (Monsieur), l'expression de mes salutations distinguées.